



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS est donné par le soussigné que le conseil municipal adoptera le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 17 décembre 2018 à 19h00 dans la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle.

Les délibérations du conseil et la période de questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 5 décembre 2018

Le greffier adjoint,

(s) Yan Senneville

M. Yan Senneville, OMA